COMMUNICATION SUR LE PROGRES
2019

Mars 2020

SOMMAIRE

I. MOT DU MANAGING DIRECTOR

II. PROGRES REALISES EN 2019 :

a) Les réalisations

b) Les indicateurs

c) Les perspectives d'avenir

I. MOT DU MANAGING DIRECTOR

Kinshasa, le 26 mars 2020.

A nos parties prenantes :

La décision du top management a adhéré au Global Compact des Nations Unies est salutaire, non seulement pour l'entreprise First and Futur Enterprise, mais aussi pour notre planète Terre. Cet acte volontariste répond, en effet, au visé des Nations Unies, à travers Global Compact d'inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir des principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Depuis lors, notre entreprise s'est engagée à progresser chaque année dans chacun des 4 thèmes du Global Compact et à remettre un rapport annuel de Communication sur le Progrès (COP) expliquant les progrès réalisés.

Notre entreprise First and Futur Enterprise, dans le souci de favoriser l'émergence d'entreprises citoyennes, socialement et écologiquement responsables, invite et encourage les entreprises partenaires d'adopter, d'intégrer et de promouvoir, à leur tour, les valeurs des Nations unies en respectant les dix principes de Global.

L'année 2019 a été, pour nous, une année de consolidation des dix Principes du Global Compact des Nations Unies, à travers ses quatre piliers que sont :

1. Droits de l'homme ;
2. Normes internationales du travail
3. Environnement
4. Lutte contre la corruption

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous allons rapporter ce qu'a été la mise en œuvre de notre plan d'action à impact visible. Ce rapport sera partagé à toutes les parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

La synergie tripartite entre First and Futur Enterprise, ses clients et ses partenaires trouve son essence dans le partage d'engagements et de valeurs. Ainsi, First and Futur Enterprise est à l'écoute de ses parties prenantes et prend en compte les résultats de ces échanges dans l'orientation de sa stratégie.

Nonobstant les difficultés, First and Futur Enterprise se félicité des progrès réalisés et s'engage à continuer dans le même élan afin de promouvoir, dans la sphère de son influence, les bonnes pratiques innovantes reprises dans les dix principes du Global Compact des Nations Unies afin de lutter d'avantage contre les antivaleurs sous toutes ses formes.

Je vous remercie

Monsieur Fely SAMUNA LUKWAKA
Managing Director First and Future Enterprise

II. DESCRIPTION DES ACTIONS : PROGRES REALISES EN 2019

Droits de l'Homme

Le prélude

- First and Future Enterprise garantit à ses employés le respect des Droits Humains Fondamentaux que sont notamment le droit au respect de la vie privée, la liberté d'association et la prévention de tout traitement dégradant ou inhumain.
- Notre entreprise veille à ce qu'elle ne se rende pas complice de violations des droits de l'Homme.

Les réalisations de 2019

Les réalisations de 2019 se fondent sur la consolidation des cadres et outils mis en place en 2018. Il s'agit :

- du fonctionnement indépendant et transparent de la « Délégation des Employés », mise en place depuis 2018 dont la mission générale est de garantir de meilleures conditions humaines de travail, répondant aux exigences sociales, psychologiques, environnementales et organisationnelles.
- de l'organisation d'une conférence-débat le droit de l'homme et du travail pour permettre aux employés de connaitre, de respecter et de défendre leurs droits.
- de l'opérationnalisation du cadre de dénonciation (Service et Adresse électronique) afin de permettre aux victimes et/ou témoins de dénoncer tout acte d'antivaleur au lieu de travail. En effet, le service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** » a pour mission entre autre : Identifier, évaluer et prévenir tous les risques liés à la violation de Droits l'Homme.
- de la continuation des **campagnes de sensibilisation** sur la lutte contre le harcèlement en milieu de travail, débutées depuis l'année 2018, au moyen des échanges, pose des affichage aux murs de la réception, des couloirs, salles de réunion et de formation, conférence-débat, …
- du respect strict de sa politique des Droits de l'Homme, via la signature par ses employés et partenaires du **code de bonne conduite et de l'accord de confidentialité**...
- à la continuation de sa politique basée sur le genre, en veillant à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction sur un pied d'égalité que les hommes.
- de la continuation de son partenariat, en faveur de ses employés, avec deux centres de santé et une pharmacie pour faciliter l'accès aux soins de santé et aux produits pharmaceutiques sans payer le moindre coût.
- de la continuation de sa politique de soutien à l'éducation nationale à travers l'acceptation des étudiants et élèves dans ses installations pour le passage des stages académiques et scolaires et la possibilité d'y mener des recherches dans le cadre de rédaction de Travaux de fin de cycle et mémoires.
- de la continuation de sa politique de soutien financier à faveur de ses employés pour les soulager tant soit peu à l'achat des objets scolaires.

Résultats

- Plus de 60% du personnel de First and Future Enterprise sont composés des femmes (affectées dans toutes les directions et à des postes de responsabilité).
- Jusque-là, le service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** » n'a enregistré aucune dénonciation dans le cadre de violation de droits de l'homme
- En 2019, First and Future Enterprise a offert le cadre de passage de stage à 30 étudiants venus de différents établissements d'enseignement de la capitale.

Perspectives d'avenir

- Nous souhaitons, pour l'année 2020, conforter les actions que nous avons engagées et initier de nouveaux chantiers. Nous avons à ce titre identifié notamment le renforcement de notre politique de promotion de droits de l'homme en milieu de travail, par le partage d'expérience avec d'autres structures et la participation à des colloques, conférences, formations, … sur le Droits de l'Homme.

Travail

Le prélude

- **Le respect de toutes les lois** applicables en matière de conditions de travail est le cheval de bataille de l'entreprise First and Future Enterprise.

Les réalisations de 2019

Les réalisations de 2019 se fondent sur la consolidation des cadres et outils mis en place en 2018. Il s'agit :

- de la « Délégation des employés », mise en place depuis 2018 pour garantir au sein de l'entreprise entre autre la **liberté d'association** et la reconnaissance de **droit de négociation collective.**
- du service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** », institué depuis 2018 pour identifier, évaluer et prévenir tous les risques liés à la violation de Droits de travail.
- de mise à jour des **procédures** existantes afin de circonscrire, responsabiliser et faciliter l'exécution des tâches des employés.
- de la continuation à l'observation stricte des textes légaux et normes régissant le secteur de travail, visant notamment :
    - de l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
    - de l'abolition effective du travail des enfants
    - de l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- de la promotion de l'emploi des jeunes.
- de la formation des employés aux centres de formation qualifiés notamment INPP, Métasis, FEC, etc.

Résultats

- Le travail forcé et obligatoire, le travail des enfants et de la discrimination, … n'existent pas à l'entreprise First and Future Enterprise.
- service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** » n'a jusque-là enregistré aucun cas de violation de droits de travail.
- L'entreprise First and Future Enterprise a offert de l'emploi à plus de 85 jeunes au courant de l'année 2019.
- Durant l'année 2020, l'entreprise a fait soumettre environ 100 agents à la formation interne et externe selon le besoin.

Perspectives d'avenir

- Nous souhaitons, pour l'année 2020, conforter les actions que nous avons engagées et initier de nouveaux chantiers notamment le renforcement de capacités du personnel à travers des formations spécifiques et allocation d'un budget conséquent pour des formations externes.

Environnement

Le prélude

- First and Future Enterprise est une entreprise de prestation des services, son impact environnemental est donc modéré.
- Néanmoins, l'entreprise s'engage à appliquer **l'approche de précaution** face aux problèmes qui touchent l'environnement et à **prendre des initiatives** tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Les réalisations de 2019

Les réalisations de 2019 se fondent sur la consolidation des cadres et outils mis en place en 2018. Il s'agit :

- de la continuation des campagnes de sensibilisation sur la responsabilité en matière d'environnement au moyen de pose des affiches aux murs de réception, couloirs, salles de formation et de réunion. Le service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** », institué depuis 2018 a pour mission entre autre d'identifier, évaluer et prévenir tous les risques liés à non respect de l'environnement. Le service « **Hygiène, Sécurité et Environnement du Travail** », veille à l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
- de la continuation de notre politique environnementale consistant à
    - utiliser des tasses en porcelaine ou en verres afin de réduire de déchets plastiques.
    - éviter de gaspillage et maîtriser la consommation et des énergies
    - restreindre des impressions en privilégiant l'utilisation des fichiers électroniques (e-mails) à la place de documents physiques
    - utiliser des imprimantes moins énergivores avec des options de Recto-Verso.
- F&F sensibilise son personnel sur de bonnes pratiques en matière d'éclairage, de climatisation, de consommation de papier, de l'eau et autres ressources.

Résultats

- Réduction significative de la consommation des papiers : de 6 cartons de papiers duplicateurs le mois en 2017 à 2 cartons le mois depuis 2018.

Perspectives d'avenir

- Nous souhaitons, pour l'année 2020, conforter les actions que nous avons engagées et initier de nouveaux chantiers notamment le partage d'expérience avec d'autres structures et la participation à des colloques, conférences, formations, … sur l'Environnement.

Anti-corruption

Le prélude

- First and Future **lutte contre la corruption** sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. L'entreprise cherche à s'assurer de l'intégrité de ses employés et partenaires. C'est une question de principe.

Les réalisations de 201

Les réalisations de 2019 se fondent sur la consolidation des cadres et outils mis en place en 2018. Il s'agit :

- du maintien dans le règlement intérieur, code de bonne conduite et procédures de First and Future des clauses sur la **lutte contre la corruption** sous toutes ses formes.
- de la continuation des **campagnes de sensibilisation** sur la lutte contre la corruption au moyen de pose des affiches aux murs de réception, couloirs, salles de formation et de réunion. Le service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** » a mission entre autre d'identifier, évaluer et prévenir tous les risques liés à la corruption.
- des **mécanismes** et **procédures** sur la prévention de la corruption au sein de l'entreprise. En effet, First and Future Enterprise interdit à ses agents l'acceptation des cadeaux ou des avantages susceptibles de compromettre les décisions et comportements dans le cadre des relations commerciales. Dans le même ordre d'idée, ses employés ne sont pas autorisés à offrir des cadeaux ni à tirer profit sur le plan personnel de l'utilisation des ressources de la société ou de leur position dans celle-ci.

Résultats

- 100% du personnel de First and Future Enterprise ont signé le code de bonne conduite
- Jusque-là, le service « **Qualité, Formation, Fraude et Risque** » n'a enregistré aucun dossier dans le cadre de corruption, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Perspectives d'avenir

- Nous souhaitons, pour l'année 2020, conforter les actions que nous avons engagées et initier de nouveaux chantiers notamment le renforcement des mécanismes et procédures sur la prévention de la corruption, le partage d'expérience avec d'autres structures et la participation à des colloques, conférences, formations, … sur la lutte contre la corruption.

III. DES INDICATEURS

Droits de l'Homme

- Le taux des employés féminins
- Le nombre de dénonciation des antivaleurs (Harcèlement, …)
- Le nombre d'étudiants en stage académique ou scolaire et en récolte des informations de recherche chez First and Future Enterprise.

Normes du travail

- Le nombre de dénonciation des antivaleurs (Violation de droits de travail, …)
- Le nombre des jeunes recrutés chaque année par l'entreprise First and Future Enterprise.
- Le nombre d'agents envoyés en formation chaque année

Environnement

- Le nombre d'utilisation des cartons de papiers duplicateurs.

Anti-corruption

- Le nombre de dénonciation des antivaleurs (Corruption, …)
- Le taux de signataires du code de bonne conduite